



VILLEJUIF - DU 04 AU 07 JUILLET 2019

CHAMPIONNAT DE FRANCE

NATATION SPORT ADAPTÉ

Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à Villejuif	p 6
Venir à Villejuif	p 7
Comité d'Organisation Local	p 8
Programme Prévisionnel	p 9
Informations Générales	p 11
Précisions Techniques	p 13
Fiche Association	p 18
Demande de dérogation	p 19
Autorisation médicale	20
Fiche Récapitulative	p 21
Hébergements	p 22

Mots d'accueil

La Région, premier financeur du sport francilien, soutient le sport adapté



Depuis 2016, la Région Île-de-France fait de la prise en compte de la question du handicap une de ses priorités. Celle-ci s'illustre par des mesures concrètes et des investissements importants destinés à favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap mental ou physique dans tous les aspects de leur vie quotidienne : transports, logement, emploi, éducation, mais également les sports et les loisirs.

Parce que le sport est un vecteur de santé, d'épanouissement individuel et d'intégration sociale, favorisant l'autonomie et le bien-être, nous menons une politique volontariste pour permettre à tous le meilleur accès aux pratiques sportives et aux activités physiques. Notre engagement vise également à renforcer la pratique du haut niveau, alors même que nous nous préparons à accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Pour mener à bien ces objectifs, nous nous appuyons sur le mouvement sportif francilien. Ainsi, nous sommes partenaires de la Ligue Île-de-France de Sport adapté à travers le développement des pratiques sportives (journées promotionnelles, sensibilisation au sport pour les personnes en situation de handicap mental), la mise en place de stages d'évaluation et de détection des jeunes espoirs, la formation des cadres et des bénévoles des clubs, l'accessibilité des équipements sportifs aux personnes en situation de handicap, ainsi que le soutien aux événements sportifs.

Nous sommes particulièrement heureux de soutenir le Championnat de France Natation Sport Adapté en Juillet 2019 à Villejuif. Cet événement est un vecteur de valorisation et de promotion du Sport Adapté en Île-de-France, mais aussi d'animation et d'attractivité du territoire.

Nous souhaitons le plus grand succès à tous, compétiteurs, organisateurs, juges et bénévoles de ce championnat. Que cet événement soit une fête pour toutes les franciliennes et tous les franciliens !



Valérie PECRESSE

Présidente de la Région Île-de-France



Patrick KARAM

*Vice-Président chargé des Sports, de la Jeunesse,
de la Citoyenneté et de la vie associative de la Région Île-de-France*



Nous vous attendons du 4 au 7 Juillet 2019 à Villejuif pour le Championnat de France de Natation Sport Adapté. C'est avec plaisir que nous vous recevrons à Villejuif (94) qui a déjà accueilli dernièrement les sportifs pour les épreuves de natation lors des Jeux Européens INAS 2018. Nous avons alors reçu un accueil formidable que nous souhaitons partager avec vous sur un lieu de compétition reconnu à l'international.

L'organisation de ce grand événement de la FFSA est pour nous une opportunité importante car notre enjeu majeur est de développer la natation en Île-de-France pour les sportifs du Sport Adapté. Nous vous réservons le meilleur accueil pour cette belle compétition.

Nous tenons à remercier la ville de Villejuif, le Conseil Régional Île de France, les différents partenaires ainsi que les bénévoles qui permettront que cet événement soit une très belle réussite.



Bruno Hennebelle

Président du COL

Président par interim de la Ligue Ile-de-France Sport Adapté



Après le succès des Jeux Européens INAS qui se sont déroulés en Juillet 2018, le Stade Nautique Youri Gagarine de Villejuif est de nouveau plébiscité pour la venue, cette fois-ci, du Championnat de France Natation Sport Adapté.

Un an après les Jeux Européens, le Comité Départemental du Val-de-Marne s'associe de nouveau avec tous les protagonistes pour vous assurer un Championnat de France Natation Sport Adapté exceptionnel.

Bienvenue à toutes et tous dans le Val-de-Marne et en particulier à Villejuif.

Venez nombreux encourager nos nageurs et nageuses vous y verrez peut être de futurs champions paralympique



Jean-Pierre DULUC

Président du Comité Départemental Sport Adapté du Val-de-Marne

Bienvenue à Villejuif



Villejuif se situe à moins de 2 km de Paris, au sein du Territoire Grand-Orly-Seine-Bièvre de la Métropole du Grand Paris. Elle se positionne entre les vallées de la Seine et de la Bièvre, sur le plateau de Longboyau, partie septentrionale extrême du plateau du Hurepoix.

Avec un point haut situé à 124 mètres d'altitude (localisé dans le parc départemental des Hautes Bruyères), Villejuif est le point culminant du département du Val-de-Marne et l'un des points les plus hauts de la première couronne parisienne. La ville surplombe ainsi ses communes limitrophes (le Kremlin-Bicêtre, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Arcueil, Cachan...).

250 associations

Les Villejuifois s'investissent dans les associations locales aux activités et domaines d'intervention variés : culture, sport, solidarité, environnement... Toutes concourent à tisser des liens entre les habitants et favorisent ainsi le "vivre ensemble". Ce dynamisme et cette richesse du mouvement associatif sont une force et une qualité de la ville et se traduisent dans les nombreuses actions que portent les associations, avec l'appui des services municipaux. »

Venir à Villejuif



Stade Nautique Youri Gagarine

67 rue Youri Gagarine
94800 Villejuif

En voiture

- Par les autoroutes A6 B – N7 ;
- Par le périphérique via la porte la porte d'Italie.

En train / TGV :

- Ligne 7 – Villejuif Louis Aragon – Puis 10 min à pied (800m) ;
- Montparnasse : Ligne 6 “Place d’Italie” + Ligne 7 – Villejuif Louis Aragon – 30 minutes ;
- Gare de Lyon : Ligne 14 “Châtelet” + Ligne 7 – Villejuif Louis Aragon – 30 minutes ;
- Gare St Lazare : Ligne 14 “Châtelet” + Ligne 7 – Villejuif Louis Aragon – 30 minutes ;
- Gare Austerlitz : Ligne 5 “Place d’Italie” + Ligne 7 – Villejuif Louis Aragon – 20 minutes ;
- Gare de l’Est/du Nord : Ligne 7 – Villejuif Louis Aragon – 40 minutes.

En avion

- Roissy Charles de Gaulle : RER B “Chatelet” + Ligne 7 – Villejuif Louis Aragon – 1h10 ;
- Orly : Bus 91-10 + Tram T7 – 40 minutes.

Comité d'Organisation Local

Président du COL

Bruno HENNEBELLE

Président par intérim de la Ligue Sport Adapté Ile de France

FONCTION	CONTACT
Trésorier	POQUET Eric
Secrétaire général	DULUC Jean-Pierre
Commission Coordination / Logistique	NOMME Esther
Commission Sportive	NOMME Esther
Commission Médicale	PEREIRA Alexandre
Commission Restauration	NOMME Esther
Commission Partenariats / Hébergement	PEREIRA Alexandre / NOMME Esther
Commission Communication	NOMME Esther
Commission Animation / Bénévolats	KROP Aurélien
Commission Développement Durable	KROP Aurélien
Cadre Technique Nationale Natation	FERNEZ Marie-Paule
Directrice Technique Nationale FFSA	<i>marie-paule.fernez@ffsa.asso.fr</i>
Déléguée Technique Fédérale du championnat	FERNEZ Marie-Paule
Commission Sportive Nationale Natation	MAGNAIN Mathias <i>mathias.magnain@laposte.net</i>



COL France Natation Sport Adapté
Ligue Sport Adapté Ile de France
Esther NOMME

182 rue Raymond Losserand
 75014 Paris

Esther Nommé – 06 73 47 07 92
esther.nomme@ffsa.asso.fr

Site championnat : [Cliquez ici](#)

Programme prévisionnel

Mercredi 3 juillet

13h30 - 18h00

Accueil des délégations - Stade Nautique Youri Gagarine

Jeudi 4 juillet 2019

9h00 - 18h00

Accueil des délégations - Stade Nautique Youri Gagarine

11h00 - 12h00

Réunion technique - Stade Nautique Youri Gagarine

11h15 - 14h00

Repas - Gymnase Paul Langevin

14h30 - 17h30

Compétition - Stade Nautique Youri Gagarine

18h00 - 19h00

Réunion technique - Stade Nautique Youri Gagarine

19h00 - 20h30

Repas - Gymnase Paul Langevin

Vendredi 5 juillet 2019

9h00 - 12h30

Compétition - Stade Nautique Youri Gagarine

11h15 - 14h00

Repas - Gymnase Paul Langevin

13h30 - 18h00

Compétition - Stade Nautique Youri Gagarine

19h00 - 20h30

Repas - Gymnase Paul Langevin

Samedi 6 juillet 2019

9h00 - 12h30

Compétition - Stade Nautique Youri Gagarine

11h15 - 14h00

Repas - Gymnase Paul Langevin

13h30 - 18h00

Compétition - Stade Nautique Youri Gagarine

19h30 - 00h00

Repas de Gala

Dimanche 7 juillet 2019

9h00 - 13h00

Compétition - Stade Nautique Youri Gagarine

11h15 - 14h00

Distribution paniers-repas - Gymnase Paul Langevin

La compétition et les repas se trouvent à 400m. L'accès aux repas se fera à pied.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [Vendredi 30 Mai 2019.](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mercredi 3 juillet 2019 de 13h30 à 18h00

Jeudi 4 juillet 2019 de 9h00 à 18h00

Stade Nautique Youri Gagarine

67 rue Youri Gagarine - 94800 Villejuif

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique de la Natation en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **11h15 à 14h00 le midi et de 19h à 20h30 le soir.**

Ils auront lieu au :

Gymnase Paul Langevin

11 rue Jean Mermoz – 94800 Villejuif

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

**Le samedi 5 juillet 2019 de 19h30 à Minuit
Gymnase Paul Langevin
11 rue Jean Mermoz – 94800 Villejuif**

Les paniers repas du dimanche 6 juillet seront à récupérer de 11h15 à 14h00 au gymnase Paul Langevin.

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France d'athlétisme sport adapté FFSA.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Natation Sport Adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Natation Sport Adapté relève du règlement Natation Sport Adapté.

Peuvent participer au Championnat de France Natation Sport Adapté, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018-2019 avec mention de leur classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence compétitive 2018-2019 , comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Si une contre-indication est présente sur la licence, un certificat médical devra être présenté, l'accès à la compétition sera refusé sans présentation du certificat médical.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 19 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Natation Sport Adapté FFSA en charge de la partie informatique, Patrick Rouger - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent être adressés directement par mail à esther.nomme@ffsa.asso.fr.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 30 Mai 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 30 Mai 2019**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Deux réunions d'information animées par la CSN Natation et par la Directrice Technique Nationale - Marie-Paule Fernez - sont programmées le :

Judi 4 Juillet à 11h et 18h00
Stade Nautique Youri Gagarine
67 rue Youri Gagarine - 94800 Villejuif

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à l'une de ces deux réunions, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à **Mathias Magnain/mathias.magnain@laposte.net**.

Compétition

Les règles IPC s'appliqueront pour les nageurs ayant une licence IPC. François Ancé officiera sur la compétition comme officiel IPC.

Catégories d'âges

ANNEE	21 ans et plus	Plus de 40 ans
2018 - 2019	Nés entre le 1 ^{er} Janvier 1980 et le 31 Décembre 1998	Nés en 1979 et avant

Pas de surclassement possible sauf pour les jeunes ayant réalisé un podium au championnat de France Sport Adapté Jeunes en moins de 18 ans et moins de 21 ans.

Engagements

Les sportifs engagés pour le Championnat ont validé leur test pour leur classification en AB, BC ou CD, et ont réalisé les critères d'engagements lors d'une compétition officielle qualificative (Championnat de zone).

Les ligues devront envoyer par mail à la Commission Sportive Nationale les résultats des tests d'évaluation et les résultats des compétitions qualificatives signés.



Télécharger la fiche engagement en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.dropbox.com/s/5xtz827pw7podg4/Fiche%20Engagement%20NATATION%202019.xls?dl=0>

Programme de la compétition

Jeudi 4 Juillet 2019 - Après midi
<i>400 Nage Libre (CD)</i>
<i>200 Combiné (BC)</i>
<i>200 Dos (CD)</i>
<i>200 Dos (BC)</i>
<i>200/4 Nages (CD)</i>
<i>200 Nage Libre (AB)</i>
<i>100 Papillon (BC)</i>
<i>800 Nage Libre (CD)</i>
<i>1500 Nage Libre (CD)</i>

Vendredi 5 Juillet 2019 - Matin
<i>100 Style Brasse (AB)</i>
<i>100 Style Brasse (BC)</i>
<i>100 Brasse (CD)</i>
<i>50 Nage Libre (AB)</i>
<i>50 Nage Libre (BC)</i>
<i>50 Nage Libre (CD)</i>
<i>100 Style Crawl Dos (BC)</i>
<i>100 Papillon (CD)</i>
<i>50 Style Dos (AB)</i>
<i>50 Dos (BC)</i>
<i>50 Dos (CD)</i>

Vendredi 5 Juillet 2019 - Après midi
<i>200 Nage Libre (CD)</i>
<i>200 Nage Libre (BC)</i>
<i>50 Style Brasse (AB)</i>
<i>50 Brasse (CD)</i>
<i>50 Style Brasse (BC)</i>
<i>400/4 Nages (CD)</i>
<i>50 Nage Libre (AB) Finale</i>
<i>50 Nage Libre (BC) Finale</i>
<i>50 Nage Libre (CD) Finale</i>
<i>100 Style Brasse (AB) Finale</i>
<i>100 Style Brasse (BC) Finale</i>
<i>100 Brasse (CD) Finale</i>

Samedi 6 Juillet 2019 - Matin
100 Nage Libre (CD)
100 Nage Libre (AB)
100 Nage Libre (BC)
50 Papillon (CD)
50 Style Papillon (AB)
50 Papillon (BC)
100 Dos (CD)
100 Style Dos (AB)
100 Dos (BC)
200 Papillon (CD)
200 Papillon (BC)
200 Brasse (CD)

Samedi Après midi
100 Style Crawl dos (BC) Finale
100 Papillon (CD) Finale
50 Style Dos (AB) Finale
50 Dos (BC) Finale
50 Dos (CD) Finale
200 Nage Libre (BC) Finale
200 Nage Libre (CD) Finale
50 Style Brasse (AB) Finale
50 Brasse (CD) Finale
50 Style Brasse (BC) Finale
50 Papillon (CD) Finale

Dimanche 7 Juillet 2019 - Matin
100 Nage Libre (CD) Finale
100 Nage Libre (AB) Finale
100 Nage Libre (BC) Finale
100 Dos (CD) Finale
100 Style Dos (AB) Finale
100 Dos (BC) Finale
Relai 4x100 NL Mixte AB
Relai 4x100 NL Mixte BC
Relai 4x100 NL Mixte
Coupe de France des régions



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 30 Mai 2019**

Ligue Sport Adapté Ile de France – 182 rue Raymond Losserand – 75014 Paris
Esther Nommé – esther.nomme@ffsa.asso.fr – 06 73 47 07 92

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	60 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	105 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	40 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	85 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire à l'ordre du **COL Natation Sport Adapté**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participe au Championnat de France Natation Sport Adapté, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Natation Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Natation Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Esther Nommé
Ligue Sport Adapté Ile de France
182 rue Raymond Losserand - 75014 Paris
esther.nomme@ffsa.asso.fr
06 73 47 07 92

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 30 Mai 2019 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement sous format excel
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation médicale

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité

Hébergements

NOM ET COORDONNES	DESCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
Hôtel les Balladins	<u>Site internet hôtel les Balladins</u>	84€ chambre indiv / 91€ double (tarif préférentiel)	750m
Résidence Adonis	<u>Site internet Hôtel Adonis</u>	69€ chambre indiv / 75€ double (tarif préférentiel)	2,1 km (Accès en tram également)
Appart' City Villejuif	<u>Site internet Appart' City Villejuif</u>	code promo : CHNATAD19 inscription en ligne - avant début mai -10% sur tarif du jour	2,6 km
France Hôtel	<u>Site internet France Hôtel</u>	80€ double	1 km
Campanile Villejuif	<u>Site internet Campanile Villejuif</u>	70€	2,3 km
Ibis Budget Vitry	<u>Site internet Ibis Budget Vitry sur Seine</u>	65€	2 km
B&B Chevilly Orly	<u>Site internet B&B Chevilly</u>	50€	2,5 km



Partenaires institutionnels



Partenaires principaux FFSA



Partenaires locaux

